

Formation initiale Juge Arbitre Jeune T2

Code de référence
HTFPMBQ

SAISON
2025
2026

PRÉSENTATION

Cette formation s'adresse à tout JAJ T3 ayant été repéré par son école d'arbitrage et/ou son bassin de vie arbitrage pour officier sur les championnats moins de 16 ans AURA Excellence.

Pour les personnes en situation de handicap, nous consulter pour étudier les possibilités.

OBJECTIFS

- Être capable d'accompagner le jeu.
- Assurer la protection des joueurs.
- Appliquer correctement l'échelle des sanctions.
- Développer les techniques d'arbitrage.

PRÉREQUIS

- Être licencié à la FFHandball (joueur uniquement) avec une attestation d'honorabilité à partir de 16 ans.
- Avoir entre 11 et 17 ans dans la saison en cours.
- Avoir été JAJT3 sur les 2 dernières saisons avec un minimum de 5 matchs par saison.
- Avoir participé à la formation continue de début de saison
- Être proposé par le territoire et par l'animateur école d'arbitrage du club.
- Avoir suivi et validé le module "Tous Unis - Prévention des violences et citoyenneté"

CONTENUS

- Connaissance des techniques d'arbitrage (communication, attitude, placement, déplacement ...).
- Approfondissement de l'échelle des sanctions.
- Apports dialectiques (attaque/défense, lecture de jeu,...).

SUIVI ET ÉVALUATION

Le stagiaire devra attester de sa présence aux différents temps de formation et être désigné sur les compétitions jeunes par la CTA.

Secrétariat ITFE

Administratif

itfe@aura-handball.fr

06 16 74 81 79

Amel ABDI

Référente T2

a.abdi@aura-handball.fr

CALENDRIER

Inscription

⇒ 27 juin - 1^{er} octobre 2025

Période de formation

⇒ novembre 2025 - mai 2026



LIEU*

Organisée sur plusieurs lieux du territoire AURA



DURÉE ET ORGANISATION*

12 heures

Présentiel

> **6 heures** (2 demi-journées)

FOAD

> **3 heures**

Certification (suivi)

> **3 heures**

* les lieux et les dates des sessions seront disponibles sur Campus des handballeurs

> [infos & inscription](#) <



TARIF CLUB

Frais d'inscription 10€

Frais pédagogiques

72 € (12 h x 6 €)

Frais annexes possibles

à la charge du stagiaire

(restauration, déplacement)